

**Convention de désignation d'un vétérinaire d'exploitation suppléant**

1. Le soussigné (nom et prénom) .....  
 ..... (adresse complète)

Responsable du troupeau n° ..... situé à : .....  
 ..... (adresse complète)

et le soussigné, Dr ..... (nom et prénom)  
 vétérinaire d'exploitation pour ledit troupeau, inscrit à l'Ordre sous le numéro .....  
 domicilié à ..... (code postal et commune)  
 (rue et numéro)

désignent de commun accord le Dr ..... (nom et prénom)  
 vétérinaire agréé à ..... (code postal et commune)  
 ..... (rue et numéro)

comme vétérinaire d'exploitation suppléant pour le troupeau bovin mentionné ci-dessus.

2. Le soussigné, Dr ..... (nom et prénom)  
 vétérinaire agréé à ..... (code postal et commune)

inscrit à l'Ordre sous le numéro ..... déclare avoir pris connaissance de sa désignation comme vétérinaire d'exploitation suppléant par  
 Monsieur/Madame ..... (nom et prénom)  
 ..... (adresse complète)

pour le troupeau n° .....

3. Cette désignation expire dans les trente jours qui suivent la résiliation par l'une des deux parties de la convention entre le responsable et le vétérinaire d'exploitation pour l'exécution des mesures spéciales en vue de la surveillance épidémiologique et de la prévention des maladies de bovins à déclaration obligatoire.

4. Fait à, ..... le .....

en trois exemplaires, un pour le responsable, un pour le vétérinaire d'exploitation et un pour le vétérinaire d'exploitation suppléant qui transmettra une copie de son exemplaire à l'inspecteur vétérinaire.

Signatures :          Responsable,          Vétérinaire d'exploitation,          Vétérinaire d'exploitation suppléant,

Vu pour être annexé à Notre arrêté du 20 décembre 2002 modifiant l'arrêté royal du 28 février 1999 portant des mesures spéciales en vue de la surveillance épidémiologique et de la prévention des maladies de bovins à déclaration obligatoire.

ALBERT

Par le Roi :

Le Ministre de la Protection de la Consommation, de la Santé publique et de l'Environnement,

J. TAVERNIER